

COMMUNE DE SAINT-HIPPOLYTE

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-HIPPOLYTE
DE LA SEANCE DU 05 JUIN 2026**

Présents : M. BLEGER Philippe, Maire, KOEBERLE Isabelle, KLEIN Sébastien, adjoints et MM. BOMMENSATT Marc, DANNER Aude, HUMBRECHT Dominique, KLEIN Jean-Marie, KLEIN Robin, KOEBERLE Jean-Baptiste, SALBER Fabrice, SCHOHN Béatrice et SIMON Audrey, conseillers municipaux.

Absent excusé et non représenté : néant

Absent non excusé : néant

A donné procuration : RAFFATH Florence à Audrey SIMON, HEYBERGER Danielle à Sébastien KLEIN, FLEITH Paul-André à Isabelle KOEBERLE.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 27 avril 2026
 2. Désignation du secrétaire de séance
 3. Elections des délégués pour les élections sénatoriales 2026
 4. Présentation du rapport de l'eau 2025
 5. Compte-rendu des commissions
 6. Point divers et communication
-

POINT N° 1 (37/2026) – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AVRIL 2026

Aucune remarque n'étant formulée, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

POINT N° 2 (38/2026) – DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DESIGNE Isabelle KOEBERLE, secrétaire de séance.

Adopté à l'unanimité.

POINT N°3 (39/2026) – ELECTIONS DES DELEGUES POUR LES ELECTIONS SENATORIALES 2026

Vu le code électoral ;

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu la circulaire NOR INTP2611651C, du 06 mai 2026 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;

Vu l'arrêté préfectoral pris en date du 30 avril 2026 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune.

a) Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de MM. Jean-Marie KLEIN, Béatrice SCHOHN, Jean-Baptiste KOEBERLE et Robin KLEIN.

La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Élection des délégués

Les candidatures enregistrées : Philippe BLEGER, Isabelle KOEBERLE et Sébastien KLEIN

M. le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 15
- majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- M. Philippe BLEGER	15	voix
- Mme Isabelle KOEBERLE	15	voix
- M. Sébastien KLEIN	15	voix

Ayant obtenu la majorité absolue, ils sont proclamés élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

c) Élection des délégués suppléants

Les candidatures enregistrées : Marc BOMMENSATT, Aude DANNER et Fabrice SALBER

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 15
- majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- M. Marc BOMMENSATT	15	voix
- Mme Aude DANNER	15	voix
- M. Fabrice SALBER	15	voix

Ayant obtenu la majorité absolue, ils sont proclamés élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

POINT N° 4 (40/2026) – PRESENTATION DU RAPPORT DE L'EAU 2026

Monsieur le Maire, Philippe BLEGER, présente au conseil municipal les rapports 2025 « Eau potable » et « Assainissement ».

POINT N° 5 (41/2026) – COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS

Aucune commission n'ayant eu lieu depuis le dernier conseil municipal, aucun compte-rendu n'est présenté.

POINT N° 6 (42/2026) – POINTS DIVERS ET COMMUNICATION

6.1 Vers une gratuité de la bibliothèque

Le Maire expose qu'actuellement un paiement de 10.00€ est demandé aux adultes (c'est gratuit pour les enfants) lors de l'inscription à la bibliothèque de la commune.

Cependant, la tendance est à la gratuité comme c'est déjà le cas ou bien va l'être prochainement au sein du réseau des bibliothèques locales. Notamment, à Bergheim, Ribeauvillé ou encore Sélestat.

Le débat est ouvert et l'ensemble du conseil serait d'avis pour voter la gratuité. Cela fera l'objet d'un point à l'ordre du jour du prochain conseil municipal. La question des horaires d'ouverture sera également abordée.

6.2 Départ du Dr MPONDO

Monsieur le Maire annonce le départ du Dr Julianne MPONDO à la rentrée pour des raisons pratiques et d'accessibilité. Le départ est envisagé courant septembre. Elle avait installé, à titre temporaire, en juillet 2024 son cabinet de médecine généraliste à l'ancien presbytère.

La question s'est déjà posée et va continuer à se poser quant au devenir du presbytère. Monsieur le Maire invite les conseillers à réfléchir sur le sujet.

6.3 Demande de M. Julien BLEGER

Le maire expose la demande de M. Julien BLEGER pour l'achat d'une parcelle à proximité de son domicile. Le bout de terrain dont il est question se situe sur le domaine public, la procédure étant complexe dans ces cas-là, l'idée de la vente n'est pas retenue. Cela ne semble pas justifier de telles démarches.

A savoir, jusqu'à maintenant, que pour des raisons pratiques liées à la tonte de l'herbe par notre équipe technique, il était formellement demandé de ne pas se stationner sur cet espace. C'est justement pour des raisons de stationnement que M. BLEGER souhaite l'acquérir. Il va donc être proposé à M. Julien BLEGER de mettre à disposition cet espace avec comme contrepartie de s'occuper de son entretien.

6.4 Rue BINWEG voie réservée aux riverains

Le maire fait part au conseil municipal de la remise en cause de la circulation réservée aux riverains de la rue Binweg. Il propose de l'ouvrir à l'ensemble des usagers. En effet, certains

habitants du Grossforst l'empruntent régulièrement et cela permet de désengorger la route du vin.

Cependant, il a été remarqué que ce chemin n'est pas adapté à une circulation plus intense du fait de toutes les sorties de vignes et du risque d'accident avec un engin agricole.

Il a donc été décidé de laisser la situation telle qu'elle l'est aujourd'hui.

6.5 Devis fontaine Saint-Fulrade

Le maire présente un devis reçu pour la restauration de la fontaine située rue Saint-Fulrade qui fuit. Les dalles se soulèvent sous l'effet de l'eau. Le devis étant élevé, il va être demandé au professionnel si une alternative est possible.

6.6 Prises de paroles

Mme Dominique HUMBRECHT prend la parole pour signaler les hautes herbes présentes au cimetière lors de sa dernière visite. Les agents techniques ont une charge de travail à cette période de l'année qui ne leur permet pas toujours de traiter toutes les priorités.

Également, Mme HUMBRECHT pose la question de la signalisation des toilettes publiques rue de la montée. Est-elle suffisante ? Elle devrait l'être car plusieurs panneaux indiquent son emplacement.

Enfin, elle souhaite que soit fait appel plus souvent aux artisans du village (boucherie, boulangerie) notamment lors de la journée citoyenne. Le maire comprend la remarque et précise que la commune les sollicite à d'autres occasions, par exemple lors du Slow Up.

M. Jean-Marie KLEIN prend à son tour la parole pour rappeler que Monsieur Roland LOPES, organiste, se propose pour effectuer une étude de notre orgue. Pour se faire, il souhaite rencontrer la commission patrimoine courant juin. Sera convié à cette réunion le conseil de fabrique.

Enfin, M. Robin KLEIN fait part au conseil des récentes coupures de courant. La dernière perturbation constatée était consécutive à l'incendie d'un corps de ferme situé à Orschwiller. Les microcoupures antérieures résultaient de travaux effectués par ENEDIS sur les lignes haute tension. Ces opérations nécessitaient des délestages du réseau, susceptibles d'engendrer une surcharge de certaines lignes et, par conséquent, des microcoupures.

---oo0oo---

La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu le 20/07 à 18H00.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, le maire lève la séance à 20h30.

Le secrétaire de séance,
Isabelle KOEBERLE



Le Maire,
Philippe BLEGER

